



Licence Economie – Analyse Economique et Financière – [LG043](#)

– [Règles relatives aux diplômes antérieurs](#) –

Vous souhaitez intégrer la licence mais ne savez pas à quel niveau nous rejoindre ?

Au Cnam Paris, l'inscription dans la licence d'économie « Analyse Economique et Financière » consiste à s'inscrire directement (pas de dossier de candidature requis) à chacune des unités d'enseignement qui composent le diplôme, et à les valider à votre rythme (voir FAQ n°1 ci-après). Votre situation administrative au regard de la licence est contrôlée uniquement en fin de cursus, au moment où vous demanderez l'obtention du diplôme. Il est donc particulièrement important de prendre connaissance en amont des règles vous permettant de suivre les unités d'enseignement des niveaux L1 et L3.

Procédures d'accès selon votre situation	Situation (voir détails dans la FAQ ci-après)
Aucune	J'ai un Bac+2 du domaine Economie-Gestion
VES	J'ai un Bac+2 d'un autre domaine
VAPP	Je n'ai pas de Bac (ou équiv.) mais souhaite accéder à la L1. Je n'ai pas de Bac+2 mais souhaite accéder à la L3.
VAE	Mon expérience passée (professionnelle et d'études) me permet de demander l'obtention partielle ou totale de la licence.

◆ J'ai un Bac (ou équivalent) obtenu en France, puis-je intégrer la licence ?

Oui, vous intégrez directement la licence à partir de la première année (L1) quel que soit le baccalauréat ou son équivalent (DAEU ou Capacité en droit).

◆ J'ai un Bac+2 obtenu en France, à quel niveau puis-je intégrer la licence ?

Tout dépend de la nature de votre Bac+2. Pour tout bac+2 du domaine Droit-Economie-Gestion, vous pouvez intégrer la licence directement au niveau L3. En revanche un certain nombre de recommandations peuvent vous être faites pour faciliter la validation de votre licence (voir le tableau ci-contre)

◆ J'ai un Bac+2 obtenu à l'étranger, existe-t-il une procédure pour me permettre de faire valoir mon diplôme ?

Le [Centre Enic-Naric](#) peut vous fournir une attestation de reconnaissance de votre diplôme étranger, appelée attestation de comparabilité. Les diplômes européens du [système LMD](#) ne nécessitent pas de passer par cette procédure.

Diplôme antérieur	Niveau d'accès dans la licence	Recommandations et demande usuelle de complément dans le cadre d'une VES
Bac (ou équivalent)	L1 automatique	<i>néant</i>
Bac+2 (ou plus) domaine Economie-Gestion	L3 automatique	<i>néant</i>
Bac+2 (ou plus) domaine Droit	L3 automatique	Pour les Bac+2 en Droit, suivre les unités d'enseignement de mathématiques et statistiques des niveaux L1 et L2
Bac+2 (ou plus) en SHS (hors DEG)	L3 sur VES	Suivre les unités d'enseignement de mathématiques, statistiques, économie et comptabilité des niveaux L1 et L2
Bac+2 sciences de l'ingénieur	L3 sur VES	Suivre les unités d'enseignement d'économie et comptabilité des niveaux L1 et L2
Ecole de commerce	L3 automatique	<i>néant</i>
Prépa	Selon VES	



Licence Economie – Analyse Economique et Financière – LG043

– Règles relatives aux diplômes antérieurs –

Questions fréquentes (FAQ)

1. En combien d'années puis-je obtenir ma licence ?

La licence dure **3 ans** entre le début de la première année et la fin de la troisième année. Cependant, toutes les unités d'enseignement validées (note obtenue supérieure à 10/20) dans le cadre de la licence sont acquises pour une durée de 8 ans. Vous avez donc au maximum jusqu'à **8 ans** pour faire votre demande de diplôme entre la date figurant sur votre première attestation de réussite et la dernière, dépôt du rapport d'activité professionnel inclus.

Il est possible de valider la licence par compensation des notes. Dans ce cas précis, vous avez obtenu une note inférieure à 10/20 à certaines unités d'enseignement mais obtenez la moyenne globale à la licence une fois des coefficients de pondération appliqués à chaque unité d'enseignement. Ici, le délai pour faire votre demande de diplôme est raccourci :

- Vous devez impérativement faire votre demande de diplôme dans les **5 ans** si vous nous avez rejoint en **L1**
- Vous devez impérativement faire votre demande de diplôme dans les **3 ans** si vous nous avez rejoint en **L3**

Au-delà, vous pourrez toujours faire votre demande de diplôme dans les 8 ans, mais vous perdrez le bénéfice de la compensation des notes et devrez impérativement valider toutes les unités d'enseignement.

Au Cnam Paris, beaucoup de nos élèves nous rejoignent en L3 et valident ainsi la licence en 1 an et demi environ.

2. Puis-je obtenir ma troisième année (L3) en 1 an ?

Il est tout à fait possible d'obtenir la 3^e année de la licence en 1 an. Pour cela, vous devrez jongler entre cours du soir et cours en ligne car selon les années, certains

cours peuvent être programmés sur un même soir. Si cela arrive, une solution consiste à s'inscrire aux matières concernées dans un autre centre Cnam que le Cnam Paris, en formation en ligne, après avoir vérifié que le calendrier proposé vous convient. Point important : le Cnam Paris ne dispose pas des calendriers des centres régionaux (IDF inclus). Vous devrez donc vous-même contacter le centre concerné.

3. J'ai un diplôme au Bac+3 (ou plus) mais souhaiterait tout de même valider la licence Analyse Economique et Financière, puis-je être dispensé de certaines unités d'enseignement ?

Vous pouvez faire une demande de [Validation des Etudes Supérieures](#) (VES) pour être dispensé de certaines unités d'enseignement composant la licence. Avec un niveau d'études atteint supérieur ou égal à un bac+3, nous vous recommandons, de demander expressément à être **dispensé des niveaux L1 et L2** (vous permettant d'intégrer directement la L3), et, pour ce qui est spécifiquement des unités d'enseignement de la L3, de demander une **dispense par unité d'enseignement** au titre d'unités équivalentes (en durée et contenu) passées dans votre diplôme antérieur. Cette double stratégie de demande de dispense vous permet de maximiser vos chances d'intégrer la licence en 3^e année tout en étant dispensé de certaines unités d'enseignement de la 3^e année.

4. J'ai un diplôme au Bac+2 du domaine Sciences Humaines et Sociales, puis-je intégrer la licence en 3e année ?

Vous devrez faire une demande de [Validation des Etudes Supérieures](#) (VES) pour être dispensé des niveaux L1 et L2 de la licence. Nous vous recommandons de procéder en demandant directement une **dispense des niveaux L1 et L2** sans chercher à justifier de la comparabilité de chacune des unités d'enseignement de la licence au regard de votre diplôme antérieur. Vous maximisez ainsi vos chances d'intégrer directement le niveau L3. Notez que vous pouvez commencer à suivre les unités d'enseignement de la licence sans attendre le résultat de la VES. Notez également

qu'une VES partielle peut vous être accordée s'il est par exemple avéré que votre niveau d'études dans certaines matières sont insuffisants au regard de la licence (rapportez-vous au tableau des recommandations page précédente)

5. J'ai un diplôme au Bac+2 en sciences de l'ingénieur ou un diplôme très éloigné du domaine Economie-Gestion, puis-je intégrer la licence en 3e année ?

Vous devrez faire une demande de [Validation des Etudes Supérieures](#) (VES). Nous vous recommandons de procéder en demandant directement une **dispense des niveaux L1 et L2** sans chercher à justifier de la comparabilité de chacune des unités d'enseignement de la licence au regard de votre diplôme antérieur. Vous maximisez ainsi vos chances d'intégrer directement le niveau L3. Notez que vous pouvez commencer à suivre les unités d'enseignement de la licence sans attendre le résultat de la VES. Notez également qu'une VES partielle peut vous être accordée s'il est par exemple avéré que votre niveau d'études dans certaines matières sont insuffisants au regard de la licence (rapportez-vous au tableau des recommandations page précédente). Dans ce cas précis, vous devrez valider, en plus des unités d'enseignement de la L3, certaines unités d'enseignement des niveaux L1 et L2 qui seront spécifiées dans votre attestation de VES.

6. Je n'ai pas le bac (ou équivalent) mais souhaiterais valider la licence. Quelles sont les possibilités ?

Vous devez faire une [demande de VAPP](#) (Validation des Acquis Personnels et Professionnels). Cette procédure vous permet d'être autorisé à intégrer un diplôme sans avoir le niveau inférieur. La commission qui statue sur votre demande évaluera votre capacité à suivre les unités d'enseignement du diplôme sur la base de votre parcours personnel et professionnel. Si vous obtenez la licence, votre niveau d'études reconnu sera bac+3. Si vous échouez à obtenir la licence, votre niveau d'études reconnu sera toujours inférieur au bac (vous ne pourrez pas faire valoir de bac+2 même si vous avez validé toutes les unités de L1 et L2).

7. J'ai le bac (ou équivalent) mais ai échoué à obtenir mon bac+2. Puis-je néanmoins intégrer directement le niveau L3 de la licence ?

Vous devez faire une [demande de VAPP](#) (Validation des Acquis Personnels et Professionnels). Cette procédure vous permet d'être autorisé à intégrer un niveau de diplôme (niveau L3) sans avoir le niveau inférieur (niveau L2 ou équivalent). La commission qui statue sur votre demande évaluera votre capacité à suivre les unités d'enseignement du diplôme sur la base de votre parcours personnel et professionnel. Si vous obtenez la troisième année de licence, votre niveau d'études reconnu sera de bac+3. Si vous échouez à obtenir la licence, votre niveau d'études reconnu sera toujours de niveau bac.

8. Je n'ai pas de diplôme en lien avec la licence mais ai toujours travaillé dans des domaines d'activité en lien avec la licence. J'ai atteint un niveau professionnel au moins égal à celui de la licence. Existe-t-il une procédure me permettant de reconnaître mon expérience professionnelle par l'obtention de ce diplôme ?

Vous devez faire une [demande de VAE](#) (Validation des Acquis de l'Expérience). Dans le cadre de la licence Analyse Economique et Financière, il faut avoir exercé au moins **5 années dans le domaine** de la licence pour pouvoir espérer obtenir une VAE. La VAE accordée peut être totale ou partielle. En cas de VAE partielle, vous ne pourrez prétendre à la licence qu'une fois les unités d'enseignement manquantes validées.

La procédure de VAE est financièrement coûteuse et nécessite la rédaction d'un rapport d'expérience très détaillé. Lors de la rédaction de ce rapport, nous vous recommandons d'expliquer en quoi vos missions professionnelles ont su mobiliser les contenus pédagogiques de la licence. En détaillant votre adéquation pour chacune des unités d'enseignement, vous optimisez vos chances d'obtenir une VAE totale.

Il est, dans tous les cas, important de mettre en avant en quoi votre expérience s'inscrit dans les **trois domaines** de la licence que sont l'analyse économique, la finance d'entreprise, la finance de marché. Les candidats qui obtiennent une VAE totale présentent usuellement une expérience professionnelle bien supérieure aux 5 années minimum requises car l'ancienneté professionnelle est plus fréquemment associée à une acquisition de compétences pour l'ensemble de ces trois domaines.